HAL open science

# L'ethnicisation de l'espace en Europe centrale et orientale après la Seconde Guerre mondiale

Philipp Ther

## To cite this version:

Philipp Ther. L'ethnicisation de l'espace en Europe centrale et orientale après la Seconde Guerre mondiale. Matériaux pour l'histoire de notre temps, 2004, EuropeS-Russie : cultures, identités, frontières, 76, pp.20-26. 10.3406/mat.2004.1003 . halshs-03730323

**HAL Id: halshs-03730323**

**https://shs.hal.science/halshs-03730323**

Submitted on 24 Oct 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# L'ethnicisation de l'espace en Europe centrale et orientale après la Seconde Guerre mondiale

Philipp THER

L'ethnicisation de l'espace a été l'un des changements les plus profonds qu'a connu l'histoire de l'Europe au XXe siècle. Jusqu'en 1939, le paysage européen à l'Est de l'Elbe était semblable, avec ses multiples composantes ethniques, à un tableau impressionniste, mais il a perdu cette diversité pendant la Seconde Guerre mondiale et dans les années qui l'ont immédiatement suivie. L'Europe centrale et orientale née de l'ordre d'après-guerre se composait d'États-nations entièrement homogènes, dans lesquels il ne restait plus guère que quelques bribes de minorités. Ainsi, les structures ethniques de la région devinrent assez proches de celles d'États-nations occidentaux comme la France. Le processus d'homogénéisation a cependant été très différents dans les deux parties de l'Europe. L'étude classique d'Eugen Weber montre le lent processus d'assimilation des populations françaises, permettant la croissance de la nation à l'intérieur même de l'État [1]. Le commerce frontalier et le tourisme qui se développent depuis 1989-1991 ne suffisent pas à pallier l'absence de ce brassage à l'Est. De plus, ces nouveaux contacts sont drastiquement réduits par la nouvelle politique des visas aux frontières orientales de l'Union européenne. L'isolement a conduit à la naissance de stéréotypes nationaux invariablement négatifs, qui restent vivants malgré les tentatives de réconciliation au plus haut niveau politique. Le fait que ces nations aient vécu séparées, dans des États séparés, constitue en outre un frein pour leur faire accepter qu'à l'âge de la globalisation et de l'européanisation, les populations et les cultures se mélangent inévitablement.

**Philipp THER**, professeur à l'Europa-Universität Viadrina de Frankfurt/Oder (Allemagne). Il est notamment l'auteur avec Ana Siljak de *Redrawing Nations, Ethnic Cleansing in Central Europe, 1944-1948*, Harvard Cold War Studies Books, Rowman and Littlefield, 2001.

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR SOPHIE CŒURÉ

On peut distinguer dans l'histoire du nettoyage ethnique trois périodes principales. La première, la brutale décennie 1913-1923, concerna principalement l'Europe du Sud-Est et la Turquie mais aussi, à une échelle moindre et moins généralisée, l'Europe centrale et orientale. En 1938, l'Allemagne nazie ouvrit la deuxième étape du nettoyage ethnique, qui se déroula jusqu'en 1948. Cette fois, l'Europe centrale et orientale fut la plus touchée. La troisième période de nettoyage ethnique a été la conséquence de l'éclatement de la Yougoslavie en 1991, et s'est poursuivie dans l'Europe du Sud-Est jusqu'à la fin du XXe siècle [2].

## *L'entre-deux-guerres : une première ethnicisation de l'espace*

On ne peut comprendre la manière dont l'ethnicisation a touché beaucoup plus profondément ces espaces dans les deux dernières périodes sans se reporter au traité de Lausanne. En 1923, la Grèce et la Turquie signèrent, sous les auspices de la Société des nations, un traité « d'échange » de leurs minorités turque et grecque respectives. Pour la première fois dans l'histoire de l'Europe contemporaine, des centaines de milliers de personnes furent regroupées et déplacées hors des frontières, simplement parce qu'elles appartenaient à la « mauvaise » nationalité, et ce même si elles n'étaient impliquées en aucune façon dans la guerre gréco-turque ou vivaient à des kilomètres des affrontements [3]. Le traité de Lausanne donna une sanction internationale et une légitimation au nettoyage ethnique comme « solution » permettant de stabiliser les États et d'assurer la paix. On se préoccupa moins des souffrances visibles des expulsés, après leur arrivée en Turquie ou en Grèce [4].

Même si plusieurs conflits internationaux ou guerres civiles suivirent la Première Guerre mondiale en Europe centrale et orientale, aucune mesure aussi

**1**. Eugen Weber, *Peasants into Frenchmen: The Modernization of Rural France, 1870-1914*, Stanford, 1976 (*La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983) ; Katarzyna Stokosa, Dagmara Jajeœniak-Quast (eds.), *Geteilte Städte and Oder und Neiße. Frankfurt (Oder) – Súbice, Guben – Gubin und Görlitz – Zgorzelec 1945-1995*, Berlin, 2000.

**2**. Pour la modélisation des différentes périodes, cf. par exemple Holm Sundhaussen, « Bevölkerungsverschiebungen in Südosteuropa seit der Nationalstaatswerdung (19./20. Jahrhundert) », in *Comparativ* 6, n° 1, 1996, pp. 25-40. Plusieurs cas de nettoyage ethnique ont été étudiés dans la monographie en anglais de Norman Naimark, *Fires of Hatred. Ethnic Cleansing inTwentieth-Century Europe*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.

**3**. Seuls les Grecs qui vivaient à Istanbul avant le printemps 1918 et les Musulmans de Thrace occidentale furent exemptés par le traité.

radicale ne fut prise. Il y eut pourtant, à une échelle moindre, des phénomènes d'ethnicisation de l'espace. En Alsace, la politique française, dont les mots d'ordre étaient « *purifier, centraliser, assimiler* », avait aussi pour but d'éliminer les reliquats de la domination allemande dans la région. L'objectif -compréhensible si l'on considère les potentialités de révisionnisme allemand — était de rendre l'Alsace purement française. Ceci entraîna le transfert de 150 000 personnes désignées comme « allemandes » et la classification de la population en quatre groupes, structurés selon leur degré de francité ou de germanité [5]. Le fait que les populations impliquées n'aient pu choisir leur nationalité, selon le postulat de Renan énoncé un demi-siècle plus tôt au moment de l'annexion de la région, constitue un point commun avec les nettoyages ethniques ultérieurs. La nationalité était désormais « objectivée », soumise au pouvoir et à la logique de l'administration d'État.

La convention de Genève sur la protection des minorités eut des conséquences contrastées. D'un côté, elle protégea bien les minorités contre les persécutions, mais de l'autre, elle autorisait l'émigration *via* l'usage du droit d'option. Elle contribua ainsi à réduire la taille des minorités. La Haute Silésie en est un bon exemple : environ la moitié des minorités allemandes et polonaises choisirent respectivement de passer de l'autre côté de la frontière après la division de la région entre Pologne et Allemagne. C'est à ce moment-là que la région de Katowice devint polonaise à une large majorité, tandis que Opole, à l'ouest de la Haute Silésie, se germanisait. Au-delà même des cas alsacien ou silésien, le but des États et des organisations internationales était de soutenir la création d'États-nations homogènes. Les migrations de masse disparurent peu à peu au milieu des années 1920, avec la stabilisation de l'Allemagne, de la Pologne et des autres États d'Europe centrale et orientale. Mais les attitudes hostiles envers les minorités persistèrent, ou même s'aggravèrent. Celles-ci étaient considérées comme des éléments non assimilables, facteurs de trahison potentielle dans la fabrique sociale du corps national.

## *La brutalisation de guerre et l'homogénéisation ethnique après 1945*

Les dictatures nazie et soviétique pratiquèrent le nettoyage ethnique à une échelle que le monde n'avait jamais connue. Quand les nazis conquirent la Pologne en 1939, ils annexèrent de vastes territoires de Pologne occidentale et expulsèrent un million de Polonais et de Juifs du territoire annexé, le district de « *Warthegau* », afin d'y installer des Allemands « rapatriés » [6]. Les Juifs déportés de Pologne occidentale furent parmi les premiers à être envoyés en camp de concentration [7]. Nettoyage ethnique et génocide furent ainsi sinistrement liés. Quand l'armée allemande se retira d'Europe centrale en 1944-45, des régions auparavant ethniquement mixtes avaient déjà été partiellement ou complètement homogénéisées [8]. Dans un premier temps, Staline avait aidé Hitler à redessiner la carte ethnique et territoriale de l'Europe. Peu de temps après leur entrée en Pologne orientale et dans les Pays baltes, les Soviétiques déplacèrent eux aussi plusieurs centaines de milliers de personnes. Au moins 330 000 citoyens polonais furent déportés depuis la Pologne orientale vers l'Asie centrale et la Sibérie entre 1939 et 1941, et furent suivis par les Tchétchènes, les Tatars de Crimée, et par d'autres nationalités [9].

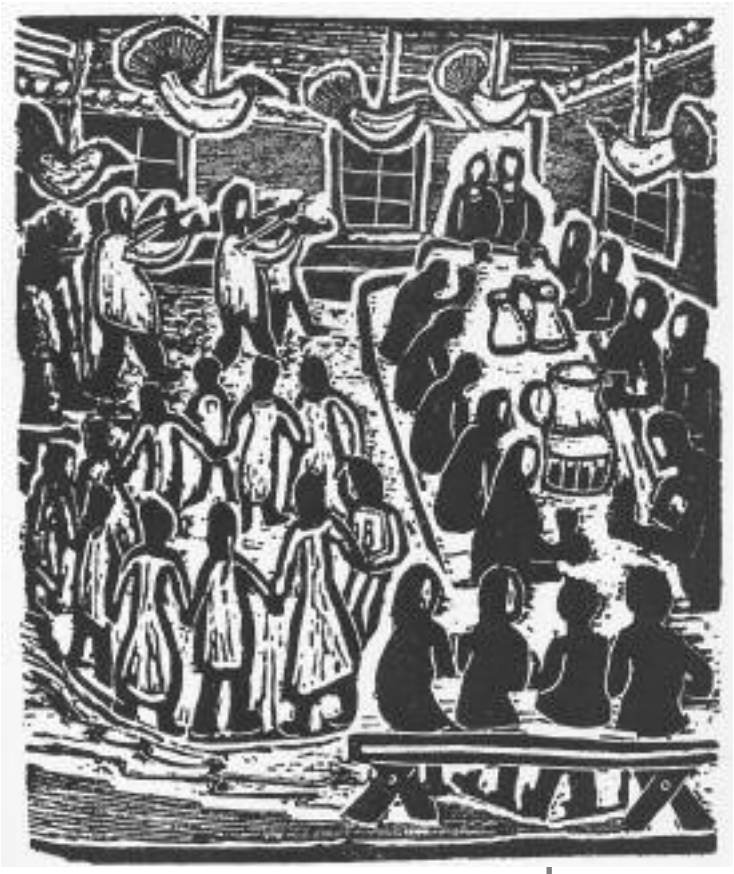

*Gravure sur bois réalisée par des réfugiés baltes. Extrait de « Personnes déplacées. DPs, » numéro spécial de la revue* Chemin de monde, *1948* (coll. BDIC).

**4**. La situation était particulièrement tragique en Grèce, qui accueillit le plus grand nombre de réfugiés. Cf. les rapports de la SDN in *League of Nations, Greek Refugee Settlement (Translation)*, Geneva, The League, 1926. Sur la difficile intégration des réfugiés, cf. aussi Renee Hirschon, *Heirs of the Greek Catastrophe. The Social Life of Asia Minor Refugees in Piraeus*, Oxford, Clarendon Press, 1989.

**5**. Cf. Pierri Zind, *Elsaß-Lothringen. Alsace-Lorraine. Une Nation interdite 1870-1940*, Paris, Copernic, 1979, p. 113. Cf. aussi Christiane Kohser-Spohn, « Staatliche Gewalt und der Zwang zur Eindeutigkeit. Die Politik Frankreichs in Elsaß-Lothringen nach dem Ersten Weltkrieg », in Philipp Ther, Holm Sundhaussen (eds.), *Nationalitätenkonflikte im 20. Jahrhundert. Ursachen von inter-ethnischer Gewalt im Vergleich*, Wiesbaden, 2001, pp. 183-202.

**6**. Sur l'expulsion et la déportation des Polonais de Pologne occupée, cf. Czeslaw Luczak, *Polska i Polacy w drugiej wojnie światowej*, Poznan 1993, pp. 145-146.

**7**. Des recherches récentes ont démontré l'interrelation entre l'installation des rapatriés allemands, la déportation des Juifs vers le « Generalgouvernement » (Gouvernement général de Pologne) et la décision de déclencher l'Holocauste. Cf. notamment Götz Aly, *« Final Solution ». Nazi Population Policy and the Murder of European Jews*, Londres/New York, Oxford University Press, 1999.

**8**. Paul Robert Magocsi, *Historical Atlas of East Central Europe*, Seattle, University of Washington Press, 1993, p. 166.

**9**. Stanislaw Ciesielski, Grzegorz Hryciuk, Aleksander Srebrakowski, *Masowe deportacje radzieckie w okresie II wojny światowej*, Wroclaw, Instytut Historyczny Uniwersytetu Wroclawskiego, 2e ed., 1994, p. 82.

*Gravures sur bois réalisées par des réfugiés baltes. Extrait de « Personnes déplacées. DPs, » numéro spécial de la revue* Chemin de monde, *1948* (coll. BDIC).

Les politiques nazies et soviétiques devinrent contagieuses. Plusieurs nations s'engagèrent dans des actions de nettoyage ethnique durant la guerre, avec l'encouragement de leurs occupants respectifs. L'exemple du conflit polono-ukrainien illustre bien comment les politiques nazie et soviétique transformèrent un conflit ethnique ancien en un nettoyage ethnique violent. Les nationalistes ukrainiens radicaux se saisirent de l'opportunité de la guerre pour tenter de construire un État-nation homogène. S'ajoutant à une crise sociale aggravée, ceci conduisit à un nettoyage ethnique de grande ampleur, qui toucha particulièrement la Volhynie et, après 1943, s'étendit à d'autres régions de Pologne orientale [10]. En représailles face à ces mouvements clandestins ukrainiens, la résistance polonaise commença à expulser les Ukrainiens ethniques des zones qu'ils contrôlaient dans le Sud-Est de la Pologne. En 1944, des unités militaires polonaises et ukrainiennes massacrèrent les habitants de villages entiers [11]. En 1945, des rapports mentionnaient les meurtres de femmes enceintes, de vieillards et d'enfants en bas âge [12]. Cette brutalisation se réalisa sous l'influence directe de l'Holocauste et des conceptions nazies en matière de traitement des minorités. L'occupation fut de la même manière le détonateur de violents conflits ethniques en Europe balkanique, ainsi entre Serbes et Croates.

On peut toutefois souligner que les dictatures n'ont pas été les seules à mener des migrations forcées à grande échelle, à les soutenir ou à les provoquer. Dans la première moitié du XXe siècle, des gouvernements démocratiques ont eux aussi défendu le nettoyage ethnique comme une solution « finale » et rationnelle. Ce furent les Anglais et Edouard Bene, président démocratiquement élu de Tchécoslovaquie, qui proposèrent les premiers la purification ethnique de l'est de l'Europe centrale pendant la Deuxième Guerre mondiale [13]. Ces avocats démocrates du nettoyage ethnique pensaient que les États d'Europe centrale et orientale ne pourraient être stabilisés, et la paix assurée, que si les frontières étatiques et ethniques coïncidaient. Pour démontrer cette théorie, ils évoquaient les conflits frontaliers qui avaient opposé dans l'entre-deux-guerres pratiquement toutes les nations d'Europe, et le « succès » du traité de Lausanne. Ceci signifiait que les millions d'Allemands, de Polonais et d'autres minorités qui résidaient hors des nouvelles frontières de leurs nations respectives vivaient au « mauvais » endroit. Les minorités allemandes de l'est de l'Europe centrale devaient notamment être « dissoutes ». Le problème le plus épineux était posé par la Pologne, qui était l'alliée de la Grande-Bretagne et de la France depuis le déclenchement de la guerre. Or Staline insistait pour conserver les territoires qu'il avait annexés en Pologne orientale en 1939. Dans la mesure où l'URSS supportait la majeure partie du fardeau de la guerre, et avait remporté des victoires significatives en 1943 et dans la première moitié de 1944, les puissances occidentales eurent du mal à résister aux demandes de Staline. En décembre 1944, Winston Churchill déclara dans son célèbre discours sur l'avenir de la Pologne : « *Il n'y aura plus de mélanges de population pour causer des troubles sans fin. […] Un coup de balai nettoiera tout ceci* [14]. »

Les modifications territoriales de 1945 s'avérèrent bien plus importantes que celles qui avaient été prévues

à la conférence de Téhéran en 1943. La Pologne fut déplacée vers l'Ouest de 200 à 300 kilomètres, et même Lwów (Lviv), qui était l'un de ses principaux centres politiques, revint à l'Union soviétique. En conséquence, les Allemands perdirent une bonne partie de leurs territoires orientaux, et notamment les villes de Breslau (Wroclaw) et Stettin (Szczecin). Le nombre de migrants forcés augmenta d'autant [15]. Alors qu'en 1943, les Alliés avaient envisagé le déplacement d'un ou deux millions de personnes, essentiellement des Allemands, ils décidèrent à Yalta et Potsdam d'expulser 12 millions d'Allemands, 2,1 millions de Polonais et plusieurs centaines de milliers d'Ukrainiens, de Finlandais et de Hongrois, pour citer quelques-unes des nations les plus sévèrement affectées par le déplacement des frontières étatiques et ethniques. La construction d'un ordre européen d'après-guerre, fondé sur des États nations homogènes, commença en Pologne orientale. En septembre 1944, le Comité polonais de libération nationale [16] signa avec les Républiques soviétiques d'Ukraine, de Lituanie et de Biélorussie des traités relatifs à « l'évacuation » des populations polonaises de ces territoires [17]. Ces Polonais furent installés en Allemagne orientale [18]. On ne doit pas être abusé par les dispositions des traités, selon lesquelles « l'évacuation » devait être volontaire. Les Polonais des territoires orientaux redoutaient d'être déportés en Sibérie [19], et ne voulaient pas vivre sous la domination soviétique. Quelques-uns tentèrent cependant de rester et refusèrent de participer aux convois vers l'Ouest, mais ils furent contraints de partir en 1946 [20]. Aucune des dispositions prises pour rendre le « rapatriement » plus humain ne fut respectée. Les conditions matérielles, comme par exemple le manque de moyens de transports, rendaient les souffrances inévitables [21]. Selon les statistiques gouvernementales pour la Silésie, les migrants forcés polonais perdirent au moins la moitié de leurs biens pendant l'expulsion, et un tiers des expulsés arrivèrent dans un état de dénuement et d'épuisement total [22].

Ces conditions de départ traumatisantes entraînèrent une dégradation durable de l'image des Ukrainiens en Pologne. Ils furent fréquemment désignés comme des « bandits » ou *Banderowcy* (membres de l'UPA, l'armée insurrectionnelle ukrainienne dirigée par le leader indépendantiste Bandera). Alors que l'image des territoires polonais perdus à l'Est (« *kresy* »), loin de demeurer uniformément négative, était même parfois idéalisée, on peignait un tableau très noir des Ukrainiens qui restaient sur place. Cette juxtaposition des représentations était paradoxale, car si les Ukrainiens étaient d'éternels bandits, la vie en Galicie orientale ou en Volhynie ne devait pas avoir été très supportable dans l'entre-deux-guerres… Mais la recherche sur les stéréotypes a précisément montré qu'ils n'étaient pas nécessairement cohérents [23]. C'est tout particulièrement la Volhynie, en polonais Wolyn, qui devint le symbole des souffrances de la nation polonaise [24]. Cependant, les persécutions massives, après-guerre, des Ukrainiens vivant à la frontière polonaise contribuèrent également à dégrader l'image des Polonais en Ukraine occidentale. Selon les données du ministère de l'Intérieur soviétique, 482 000 Ukrainiens furent expulsés de Pologne en 1945-1946 en application des « traités d'évacuation » mentionnés ci-dessus [25]. Ce processus était lui aussi théoriquement volontaire, mais les Ukrainiens qui tentèrent de rester dans les territoires polonais furent soumis à des pressions psychologiques, et souvent attaqués et dépouillés par des formations paramilitaires ou par l'armée polonaise [26]. Il y a donc de fort mauvais souvenirs des deux côtés de la frontière.

**10**. Sur l'expulsion des Polonais, cf. aussi Philipp Ther, *Deutsche und polnische Vertriebene. Gesellschaft und Vertriebenenpolitik in der SBZ/DDR und in Polen 1945-1956*, Göttingen 1998, pp. 67-87. Pour un exemple de déclenchement des violences par les Allemands, cf. Archiwum *Instytutu ślaskiego w Opolu* [Archive de l'Institut silésien d'Opole, AIS], *Pamietniki trzech pokolen mieszkańców Ziem Odzyskanych*, 1986) [Souvenirs de trois générations d'habitants des territoires reconquis], Pamietnik, n° 95.

**11**. Cf. Grzegorz Motyka, *Tak bylo w Bieszczadach, Walki polsko–ukraińskie 1943-1948*, Warszawa 1999 ; Jan Lukaszów, « Walki polsko-ukraińskie 1943-1947 » in *Zeszyty Historyczne* 90, 1989, pp. 159–199, ici f. 180 et f. 194.

**12**. Cf. un exemple de rapport in AIS, *Pamietnik* n° 82 ; cf. aussi Jeffrey Burds, « Agentura: Soviet Informant's Network and the Ukrainian Underground in Galicia, 1944-48 » in *East European Politics and Societies*, vol. 11, n° 1 (Winter 1997), pp. 89-130, ici p. 106

**13**. Le processus de prise de décision de l'expulsion des Allemands d'Europe centrale a été étudié en détails par Detlef Brandes, *Der Weg zur Vertreibung. Pläne und Entscheidungen zum « Transfer » der Deutschen aus der Tschechoslowakei und aus Polen*, München, Oldenburg, 2001.

**14**. R. R. James (ed.), *Winston S. Churchill: his complete speeches 1897-1963. vol. VII 1943-1949*, New York and London, 1974, p. 7069.

**15**. Les États-Unis et la Grande-Bretagne lancèrent fin 1944 un avertissement sur les conséquences du déplacement de 12 millions d'Allemands. Cf. Hans Lemberg, « "Ethnische Säuberung": Ein Mittel zur Lösung von Nationalitätenproblemen ? », in *Aus Politik und Zeitgeschichte,* 46, 1992, pp. 27-38, ici p. 34.

**16**. Le *Polski Komitet Wyzwolenia Narodowego* (PKWN) de Lublin était le précurseur du gouvernement installé par Moscou.

**17**. Cf. Les copies des originaux des traités in in AAN, GP Rz d/s Repatr., sygn. 1, pp. 19-21 and pp. 28-37. Les documents légaux et de nombreux rapports administratifs ont été publié dans le recueil de documents : Stanislaw Ciesielski, (Hrsg.), *Przesiedlenie ludnosci polskiej z kresow wschodnich do Polski 1944-1947*, Warszawa 1999.

**18**. En 1945, les ex-territoires allemands furent appelés « territoires reconquis » (*Ziemie Odzyskane*). Après les années 1960, ce terme de propagande fut de plus en plus remplacé par « territoires occidentaux » (*Ziemie Zachodnie*).

**19**. Cf. AIS, Pamietnik, 82 ; Alma Heczko, « Pozegnanie Lwowa » in *Karta*, n° 13, 1994, pp. 3-6.

**20**. Cf. Ryszard Gansiniec, « Na strazy miasta », in *Karta*, n° 13, 1994, pp. 7-27.

**21**. Cf. par exemple le rapport administratif AAN, GP Rz d/s Repatr., sygn. 12, pp. 12-14.

**22**. Cf. AAN, MZO, sygn. 692, p. 86 ; les données des services sociaux sont issues de l'administration régionale de Haute Silésie in AAN, Ministerstwo Administracji Publicznej (MAP), sygn. 2467, pp. 178-179 et 185-188.

**23**. Cf. Hans Henning Hahn, Eva Hahn (eds.), *Stereotype, Identität, Geschichte,* Frankfurt a.M, 2002.

**24**. Cf. pour un bilan des débats sur les massacres en Volhynie, le numéro spécial de la revue *Ji* à l'occasion de leur 60e anniversaire, cf. notamment « Volhyn´1943. Borot´ba za zeml´u, », in: *Ji*, 28, 2003. Cf. aussi Jaroslaw Hrycak, « Wolyń w ukraińskiej pamieci », in *Dialog*, 64, 2003, pp. 52–55.

**25**. Rossiiski Gosudarstvennyi Arkhiv Sotsialno-Politicheskoi Istorii (RGASPI), Fond (F.) 17, Opis (Op.) 121, Tekhsekratriat Org. Buro, SK VKP (b), Delo (D.) 545, Listy (Ll.) 47-51. Rapport classé secret.

**26**. Cf. Eugeniusz Misilo (ed.), *Repatriacja czy Deportacja. Przesiedleneie Ukraińców z Polski do USRR 1944-1946*, Vol. 1 (Dokumenty 1944-1945), Warszawa, Archiwum Ukrainskie, 1996. Cf. Aussi RGASPI, F. 17, Op. 121, Techsekratriat Org. Buro, SK VKP (b), Delo (D.) 545, Listy (Ll.) 47-51.

Étant donnée la terrible nature de l'occupation nazie, l'expulsion des Allemands d'Europe centrale et orientale prit un tour particulièrement brutal. Beaucoup d'Allemands avaient anticipé ce tournant de la guerre, et tentèrent de fuir devant l'Armée rouge. Mais beaucoup furent soit coincés entre les lignes de combat, soit bloqués par le dur hiver 1944-45. Quand l'Armée rouge entra en Allemagne, les soldats prirent leur revanche : viols collectifs et destructions spontanées des biens se multiplièrent. Après la capitulation de l'Allemagne, la Tchécoslovaquie et la Pologne commencèrent l'expulsion des Allemands qui étaient restés[27] ; le moment qui va de mai à juillet 1945 est souvent défini comme la période « sauvage ». L'armée polonaise donna l'ordre de « *faire aux Allemands ce qu'ils nous ont fait*[28] ». Un prêtre protestant de Görlitz (Zgorzelec) décrivait ainsi la situation en 1945 : « *L'Allemand n'est plus désormais protégé par la loi. Son honneur, son corps, sa vie, ses biens sont à la merci d'un vainqueur insolent*[29]. »

L'étape suivante de l'expulsion des Allemands commença au début d'août 1945. À la conférence de Potsdam, un accord allié entérina le « transfert » de tous les Allemands de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Hongrie[30]. L'expulsion prenait ainsi un caractère légal. Ce furent cinq millions d'Allemands supplémentaires qui durent alors quitter leur terre natale jusqu'en 1949. Le traité de Potsdam tentait d'améliorer leur sort. L'article 13 stipulait ainsi que leur « *transfert* » devait être mené « *d'une manière humaine et ordonnée* ». Mais en 1946, l'administration spéciale pour les expulsés de la Zone soviétique d'occupation (*Zentralverwaltung für deutsche Umsiedler*, ZVU) décrivait ainsi la situation : « *Il est presque toujours de règle que les nouveaux venus aient été complètement dévalisés, et qu'ils aient perdu leurs derniers biens en passant la frontière. On nous a signalé de nombreux cas d'agressions physiques*[31]. » Même après l'arrivée, la situation s'améliorait très lentement. Pour les seuls mois d'août et septembre 1945, les autorités de la Zone soviétique d'occupation signalèrent plus de 30 000 cas de typhus. Un rapport provenant de Schwerin, à l'Est de l'Allemagne, révèle le niveau de détresse qui avait été atteint. Après avoir attendu en vain un convoi de nourriture, les expulsés auraient déclaré : « *Nous préfèrerions que vous preniez une mitrailleuse pour nous tuer tous. La misère serait enfin terminée*[32]. »

## *Les conséquences à long terme des déplacements de population*

En présentant ces sources, nous n'avons pas pour objectif de recréer l'image « réelle » ou cruelle du nettoyage ethnique, mais de souligner quel impact ces événements traumatiques purent avoir sur les gens qui les vécurent. Bien que l'origine de leurs difficultés ait été en réalité allemande, et que les responsabilités aient été à rechercher auprès des pouvoirs d'occupation ou des autorités locales allemandes, ils attribuèrent rétrospectivement l'origine de leurs souffrances à la Pologne ou à la Tchécoslovaquie. Réagissant à ces accusations, les gouvernements et les opinions de ces pays soulignèrent à leur tour leurs souffrances sous l'occupation nazie. La concurrence en matière de « victimisation » est restée une pratique répandue, notamment dans les médias. Par conséquent, il demeure très difficile de communiquer sur la période 1938-1948, plus délicat encore d'obtenir un consensus public. Les conflits portant sur ce passé continuent à peser lourdement jusqu'à maintenant sur les relations germano-polonaises et germano-tchèques. Il en est de même pour les relations ukraino-polonaises.

À l'automne 1946, alors que le nombre de Polonais expulsés diminuait lentement, le gouvernement polonais et le NKVD (*Narodnyi Komissariat Vnutrennikh Del*, Commissariat du peuple aux affaires intérieures, précurseur du KGB en URSS) se retournèrent contre une autre minorité. Malgré les pressions qu'ils avaient subies pour partir en 1945-46, 150 000 Ukrainiens vivaient encore au Sud Est de la Pologne. Entre avril et juillet 1947, ils furent déportés vers l'Ouest du pays, dans un territoire artificiellement nommé « *Akcja Wisla*[33] ». Le gouvernement polonais avait pour but d'atomiser et d'assimiler les Ukrainiens en les déplaçant vers cette nouvelle résidence. Le gouvernement soviétique avait aussi intérêt à cette déportation, qui coupait la résistance ukrainienne au pouvoir soviétique de ses bases de l'autre côté de la frontière[34].

L'impact à long terme de ces migrations forcées sur les économies et les sociétés des États impliqués vint s'ajouter aux souffrances considérables des individus et des familles. On peut dire sans exagérer qu'une personne ayant quitté l'Europe centrale et orientale en 1938 ne l'aurait sans doute pas reconnue en 1948. La plupart des Juifs avaient été tués par les nazis ; la présence polonaise à Wilno (Vilnius), Lwów (Lviv) et dans les anciens territoires orientaux de la Pologne avait été radicalement réduite, et il n'y avait quasiment plus de minorités allemandes. Pour la première fois dans l'histoire, la région se partageait entre des États-nations presque entièrement homogènes. Alors qu'avant-guerre, la population polonaise comprenait un tiers de minorités nationales, elle était en 1948 composée à 95 % de Polonais catholiques. En 1938, seuls les deux-tiers de la population tchécoslovaque étaient tchèques ou slovaques. Dix ans plus tard, ils étaient 94 % à être l'un ou l'autre. Moins de 20 % de la population hongroise d'avant-guerre demeura en Hongrie après 1945. Enfin l'Ukraine devint, pour la première fois de son histoire, un État peuplé à une écrasante majorité d'Ukrainiens.

Expulsions et déportations eurent une influence considérable sur l'histoire sociale et politique de l'Europe centrale et orientale. Les gouvernements confisquèrent les propriétés des migrants forcés, et

**27**. La politique polonaise anti-allemande est désormais bien documentée par des sources au niveau national et régional. Cf. Hans Lemberg und Wlodzimierz Borodziej, *Die Deutschen östlich von Oder und Neiße 1945-1950. Dokumente aus polnischen Archiven*, 4 vol., Marburg 2000-2003. (Documentation publiée d'abord en polonais sous le titre « Niemcy w Polsce. 1945-1950 »).

**28**. Cité in Bernadetta Nitschke, « Sytuacja niemieckiej ludności cywilnej na ziemiach polskich, » in *Polska w Europie, Zeszyt* specjalny, Warszawa, 1995, pp. 36-44, ici p. 37.

**29**. Frank Scholz, *Wächter, wie tief die Nacht*, Görlitzer Tagebuch 1945/46, 2nd ed., Eltville, 1984, p. 33.

**30**. Cf. Alfred Maurice de Zayas, *Nemesis at Potsdam: The Expulsion of the Germans from the East*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1988.

**31**. Bundesarchiv, Berlin-Lichterfelde (BAB), Mdl (Ministerium des Inneren), DO 1-10, ZVU, n° 11, p. 162.

**32**. BAB, DO 1-10, ZVU, n° 11, p. 236.

**33**. Sur la déportation des Ukrainiens, cf. Aldona Chojnowska, « Operacja « Wisla » (prezsiedlenie ludności ukraińskiej na ziemie zachodnie i polnocne w 1947 r.) » in *Zeszyty Historyczne*, n° 102, 1992, pp. 3-102 ; cf. aussi le chapitre 7 de ce volume, avec des sources polonaises, ukrainiennes et soviétiques nouvelles et importantes.

**34**. Sur le résistance de l'UPA, cf. J. Burds, « Agentura… », *op. cit.*, pp. 106 et 118.

La vérité sur les frontières contestées en Europe, *ouvrage publié en 1946* (coll. BDIC).

s'approprièrent en outre les biens confisqués par les nazis aux Juifs assassinés. Ainsi, une bonne partie de l'économie passa sous le contrôle de l'État, ce qui constituait une avancée importante vers le socialisme. Les communistes redistribuèrent la propriété pour s'attirer des soutiens au sein des populations et récompenser leurs partisans. Les résultats des élections de 1946 dans les zones frontières tchèques montrèrent l'efficacité de cette politique [35]. Dans les anciens territoires allemands de la Pologne, la société atomisée opposa également moins de résistance au communisme que dans le centre et le sud du pays [36].

C'est la Zone soviétique d'occupation en Allemagne (SZO) qui fut la plus affectée par l'afflux d'expulsés. Les 4,3 millions de migrants forcés — officiellement nommés « personnes déplacées » pour minimiser leurs souffrances et éviter les tensions entre la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique — vinrent gonfler la population de l'Allemagne de l'Est, qui augmenta de plus d'un quart. Les communistes « résolurent » le problème par des mesures de redistribution et la stricte interdiction de toute mention publique des anciennes patries ou des souffrances des expulsés. En Allemagne de l'Ouest, les 7,5 millions de réfugiés constituaient, en 1948, 17 % de la population. Si les difficultés initiales de logement et d'approvisionnement purent être surmontées relativement rapidement, l'intégration des nouveaux venus à la société allemande se réalisa plus difficilement. À l'Ouest, les Alliés du bloc occidental redoutaient que les expulsés soient sensibles à la propagande de partis extrémistes et votent soit pour les nationalistes, soit pour les communistes [37]. Ceci ne se produisit finalement pas, grâce au miracle économique des années 1950 [38].

**35**. Sur le lien entre l'expulsion des Allemands et l'établissement du communisme en Tchécoslovaquie, cf. Jaroslav Kucera, « Von der "nationalen" zur "sozialen" Revolution: die Zwangsaussiedlung der Deutschen aus der Tschechoslowakei und der Februar-Sieg der Kommunisten » in *Mitteilungen des Oberösterreichischen Landesarchivs* 19, Linz, 2000, pp. 123-140.

**36**. Cf. Krystyna Kersten, « Forced Migration and the Transformation of Polish Society in the Postwar Period » in Philipp Ther, Ana Siljak (eds), *Redrawing Nations, Ethnic Cleansing in Central Europe, 1944-1948*, Harvard Cold War Studies Books, Rowman and Littlefield, 2001, pp. 43-74.

**37**. Cf. Sylvia Schraut, *Flüchtlingsaufnahme in Württemberg-Baden 1945-1949. Amerikanische Besatzungsziele und demokratischer Wiederaufbau im Konflikt*, München, Oldenburg, 1995, p. 64.

**38**. Même si, comme les recherches empiriques de Paul Lüttinger l'ont montré, les écarts de salaires entre expulsés et population indigène persistèrent longtemps. Cf. Paul Lüttinger, *Integration der Vertriebenen. Eine empirische Analyse*, Frankfurt am Main/New York, Campus, 1989.

Les associations de réfugiés et les gouvernements conservateurs au pouvoir en RFA entre 1949 et 1969 continuèrent cependant à réclamer la révision de la frontière occidentale de la Pologne. Ceci vint alimenter le discours des communistes, qui affirmaient de leur côté être les seuls à pouvoir garantir la frontière sur l'Oder-Neisse. Les gouvernements polonais et tchèque profitèrent ainsi de la peur du revanchisme allemand. La rumeur d'un retour des Allemands, annonciateur d'une Troisième Guerre mondiale, circulait chez les Polonais qui s'étaient installés en Silésie et en Poméranie [39]. Quand, en septembre 1946, le secrétaire d'État américain à la Défense James Byrnes exprima ses doutes sur l'avenir des nouvelles frontières dans son célèbre discours de Stuttgart, le gouvernement polonais lança une violente campagne de propagande contre les Alliés et l'opposition pro-occidentale [40]. Étant donné son succès, cette politique fut poursuivie lors de la conférence des ministres des Affaires étrangères à Moscou en 1947. Américains et Anglais étaient présentés comme les ennemis de la Pologne [41]. Seule la « Détente » des années 1970 parvint à atténuer ce conflit de guerre froide. Mais les associations de réfugiés persistaient à s'opposer au rapprochement entre l'Allemagne de l'Ouest et ses voisins orientaux. En contribuant à diaboliser l'Allemagne de l'Ouest le communisme des Polonais, des Tchèques et des Russes, et « l'Est » en général, les expulsions jouèrent un rôle crucial dans la guerre froide.

Les défenseurs du nettoyage ethnique dans les années 1920 et 1940 avaient deux objectifs principaux : assurer la paix et stabiliser les États en Europe centrale et orientale. En 1945 et dans les années qui suivirent, les Alliés étaient convaincus que le bénéfice de cette politique serait supérieur au préjudice causé à la vie ou aux biens des victimes, et au coût de leur traumatisme. C'est ainsi que la longueur des frontières entre l'Allemagne et ses deux voisins à l'Est, la Pologne et la Tchécoslovaquie, fut considérablement réduite, afin de les protéger contre une agression allemande potentielle. Ceci est particulièrement évident dans le cas de la Tchéquie et de la Pologne : l'expulsion des Allemands des Sudètes est l'aliment principal du sentiment anti-tchèque en Allemagne (et en Autriche). C'est en 1997 seulement qu'a pu être signée, malgré une forte résistance, la déclaration commune germano-tchèque de réconciliation [42]. L'installation de dizaines de milliers de réfugiés dans les territoires est-allemands frontaliers de la Pologne et de la Tchécoslovaquie dans les années d'après-guerre est un indicateur de la fragilité du *statu quo* qui avait été obtenu. La paix ne fut finalement maintenue, et la révision des frontières rendue impossible, que dans le contexte de la division Est-Ouest et de la surveillance sévère des frontières en Europe de l'Est.

Les conséquences du nettoyage ethnique demeureront longtemps un fardeau pour l'Europe élargie et pèseront sur les relations germano-polonaises, germano-tchèques, polono-ukrainiennes, italo-slovènes, etc. Les séquelles de ces événements, vieux de près de soixante ans, ne disparaîtront complètement que lorsqu'on cessera de penser l'espace en termes ethniques, et qu'on acceptera la mixité comme une caractéristique normale des sociétés modernes. **P. T.**

**39**. Cf. Centralny Archiwum Ministerstwa Spraw Wewnetrznych (CA MSW), sygn. 118 p. 156 ; AAN, Ministerstwo Informacji i Propagandy, sygn. 960, pp. 10-24 ; AP w Katowicach, Urzad Województwa ślaskiego (UWSl), Wydzial Spoleczno-Polityczny (Sp-Pol.), sygn. 42, pp. 13 ff ; AP w Katowicach, UWSl, Sp-Pol., sygn. 46, p. 54 ; AP w Katowicach, UWSl, Sp-Pol., sygn. 54, p. 14 ; AP w Katowicach, UWSl, Sp-Pol., sygn. 54/1, p. 2.

**40**. Sur la conception et la mise en œuvre de cette campagne, cf. AAN, MZO, sygn. 83a, pp. 115, 160.

**41**. Cf. les rapports sur les manifestations populaires anti-anglaises et anti-américaines *in* CA MSW, MAP, sygn. 118, p. 66.

**42**. Cf. en français le dossier de la *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, « L'Allemagne et l'Europe centrale à l'heure de la réconciliation », n° 31-1, mars 2000 [NdT].